



## Festival, territoire, société

Aurélien Djakouane, Emmanuel Négrier

En librairie : 25 novembre 2021

ISBN 978-2-7246-3800-4 – 264 pages - 22 euros

Édition : Deps-doc-Ministère de la Culture

En librairie : Presses de Sciences Po – Ministère de la Culture

Diffusion numérique : [www.cairn.info/editeur.php?ID\\_EDITEUR=DEPS](http://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS)

### 1. Domaine, saisonnalité, âge, modèle économique des festivals : quelques indicateurs clés

- En 2019, plus de **quatre festivals sur dix sur les 1 400 observés, sont des festivals de musique, premier domaine de prédilection pour la forme festivalière** – 30 % dédiés aux musiques actuelles, 12% aux musiques classiques et savantes – devant le spectacle vivant (20 %), les salons et festivals littéraires (16 %), les festivals de cinéma (14 %), et enfin ceux dédiés aux arts visuels (9%).
- Si la dynamique de festivalisation initiée au cours de la décennie 1980 est désormais installée, **près des deux tiers des festivals ont vu le jour depuis les années 2000**. Un tiers des festivals ont été créés au cours de la dernière décennie, un peu plus du quart (29 %) entre 2000 et 2011, 22 % au cours des années 1990 et 16 % avant 1990. **C'est dans le domaine des arts visuels que les festivals sont les plus récents** : 45 % ont été créés depuis 2011, et **dans la musique classique qu'ils sont installés dans le temps** puisque plus d'un tiers d'entre eux (34 %) ont été créés avant 1990.
- Autre indice de la festivalisation : l'inscription de ces événements dans l'agenda culturel tout au long de l'année. **Un tiers des festivals sont programmés en saison estivale (juillet-août), mais près de quatre sur dix ont lieu en avant-saison et plus d'un quart après-saison**. L'été a la faveur des festivals musicaux, tandis que les autres domaines lui préfèrent l'avant ou l'après-saison.
- **L'association reste la forme la plus souvent choisie comme support de l'activité festivalière : 82 % des festivals exercent leur activité sous ce statut juridique, et 3 % seulement ont un statut de société privée à but lucratif**, dont certaines sont des sociétés de forme coopérative dont la logique de socialisation des excédents les distingue du système marchand privé. Enfin, **15 % des festivals sont de statut public** ; cela concerne près d'un tiers (31 %) des festivals de littérature, et près d'un festival sur cinq de spectacle vivant.
- **Près des trois quarts des festivals ont un budget moyen inférieur à 270 000 €**. Le monde festivalier est structuré autour d'un tout petit nombre de grands événements (6 % sont dotés d'un budget supérieur à 1,4 M€), de festivals de taille moyenne (20 % ont un budget compris entre 270 000 € et 1,4 M€) et d'un très grand nombre des festivals au budget inférieur à 270 000 € (74 %).

### 2. Les festivals : des acteurs culturels inscrits dans une logique de coopération territoriale

- Les festivals poursuivent des **objectifs divers, d'ordre artistique** (soutenir les artistes émergents, pour 56 % d'entre eux, ou faire découvrir de nouveaux répertoires et œuvres pour 49 %), **d'ordre social et culturel** (rendre la culture plus accessible, 76 %, encourager l'éducation et les connaissances du public, 58 %) ou encore **d'ordre territorial** (développer une région par la culture, 56 %, ou renforcer une identité territoriale, 54 %).

- Ils s'appuient pour cela sur un **réseau de partenaires** avec lesquels il développent des actions : **actions pédagogiques**, pour huit festivals sur dix, résidences, programmation de saison, conférences, etc. Ces actions inscrivent les festivals dans une logique partenariale entre acteurs culturels territoriaux, dont **les publics scolaires sont les premiers bénéficiaires**. Les **lieux de spectacles permanents (72 %)**, **lieux d'enseignement artistique (63 %)**, **structures d'éducation populaire (46 %)**, **établissements muséaux et patrimoniaux (49 %)** sont leurs principaux partenaires.

### 3. Le bénévolat au cœur de la dynamique festivalière

- Les 266 000 **associations culturelles sont un pilier important de l'activité culturelle** et sont à l'initiative de 4,7 millions de participations bénévoles. L'engagement bénévole est un enjeu majeur pour le secteur culturel et en particulier pour l'activité festivalière. Le dispositif d'observation estime à **85 700 le nombre de bénévoles engagés dans plus d'un millier de festivals**, soit en moyenne un peu plus de 80 bénévoles par festival (avec une médiane de 25).
- Le profil sociologique des bénévoles des festivals se définit ainsi : une majorité de femmes (55 %), des résidents de la région où se déroule le festival (79 %), très diplômés (72 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur), rattachés aux classes moyennes (44 %) et supérieures (34 %). Plus de la moitié sont actifs, 32 % ont moins de 30 ans et 44 % entre 30 et 59 ans, contrairement à l'idée reçue d'un bénévolat majoritairement investi par les retraités.
- L'étude s'intéresse aux motifs de l'engagement bénévole, largement déterminé par le réseau des pairs et familial, et propose une **typologie des bénévoles en fonction de leurs goûts musicaux et de leurs pratiques culturelles** : populaire (31 %), éclectique (23 %), savant exclusif (17 %), open jazz (15 %) et rock exclusif (14 %).

### 4. Le public des festivals : féminin, actif, diplômé et de proximité, mais des profils multiples selon les domaines

- Le **portrait sociologique type du festivalier correspond aux caractéristiques suivantes** : plus souvent une femme (61 %), actif en emploi (51 %), cadre ou profession intellectuelle supérieur (60 %), diplômé de l'enseignement supérieur (72 %). De ce point de vue, **la sortie au festival est une pratique culturelle et ne fait pas exception à la règle en matière de participation culturelle**. La part de femmes varie toutefois selon le type de festival fréquenté : de 54 % pour les festivals de jazz, les plus paritaires, à 64 % pour les festivals de musique classique et 68 % pour ceux de danse, théâtre et cirque.
- La plupart des festivals attirent avant tout un **public de proximité : 53 % des participants habitent le département et 72 % la région**. Un quart du public se déplace au-delà de sa région de résidence pour assister à un festival ; cela concerne plus d'un tiers des festivaliers de jazz, et moins d'un festivalier sur cinq de spectacle vivant (danse, théâtre, cirque). Quant aux touristes étrangers, leur part n'excède pas 4 %, quelle que soit la programmation du festival.
- Avec une moyenne d'âge de 48 ans, le **profil des festivaliers répond à des effets générationnels forts** : le public le plus jeune est celui des musiques actuelles, où six festivaliers sur dix ont moins de 35 ans, tandis que huit festivaliers sur dix de musique classique ont plus de 50 ans (et la moitié, plus de 65 ans).
- **Les cadres et professions supérieures forment 60 % des publics des festivals et la situation ne semble pas avoir évolué en dix ans** : bien au contraire, la part des professions supérieures a légèrement cru, tandis que celle des employés a chuté de moitié. La démocratisation des festivals semble de ce point de vue en panne, un constat à nuancer très légèrement selon le domaine et l'esthétique des festivals : ceux de chanson et de musiques actuelles parviennent à attirer davantage de classes moyennes et populaires.
- L'enquête s'intéressait aux motifs de fréquentation des festivals et dresse une **typologie des festivaliers à partir de cinq profils identifiés de motivations** : les « fête avec les copains » (26 %), les « confiants » (23 %), les « esthètes » (21 %), les « indifférents » (18 %), et enfin les « tous azimuts » (12 %).

- À partir des goûts déclarés des festivaliers en matière musicale et en mobilisant les concepts de **légitimité, d'éclectisme et d'omnivorisme propres à la sociologie de la culture**, l'étude établit **sept profils de goûts musicaux qui renvoient à des sous-populations singulières de festivaliers** : le goût moyen (20 % des festivaliers), les rock-pop exclusifs (17 %), les modernes (15 %), les éclectiques (15 %), les omnivores (13 %), les indifférents (11 %) et les anciens exclusifs (9 %).

## 5. Les sept familles de festivals : une nouvelle typologie des festivals

- En mobilisant six variables clés (**offre, audience, budget, part des dépenses artistiques, des subventions et des bénévoles**), l'étude dresse une **typologie inédite des festivals** :
  - Les « **Emblèmes** », qui rassemblent 12 festivals, et se caractérisent par une offre, une fréquentation et un budget nettement plus élevés que tous les autres festivals (Festival d'Avignon, Rencontres internationales de la photographie d'Arles, Eurockéennes de Belfort, etc.)
  - Les « **Grands formats** » (36 festivals) : événements de grande taille qui cumulent offre et public de masse. Les deux tiers d'entre eux sont des festivals de musiques actuelles. Ils se distinguent du premier groupe et de l'ensemble des festivals par une dépendance beaucoup moins forte aux ressources publiques (18 % contre 47 % en moyenne).
  - Les « **Marques** » (24 festivals) : une famille qui rassemble des festivals de grande taille, avec budgets élevés et publics nombreux, et partage avec les deux familles précédentes des dépenses artistiques inférieures à la moyenne pour absorber le coût d'un dispositif de diffusion répartis sur plusieurs scènes et plusieurs lieux. Les festivals de ce groupe mobilisent tout à la fois l'usage de la marque dans le cadre d'une activité commerciale et des logiques institutionnelles pour inciter les collectivités à développer des stratégies de marque liées au territoire.
  - Les « **Pôles publics** » (108 festivals) : ces festivals se distinguent par l'importance conjointe de leur offre et de leur niveau de subventions publiques, qui représentent 75 % de leurs recettes.
  - Les « **Volontaires** » (235 festivals) : cette famille rassemble un tiers des festivals et se caractérise par un faible soutien public, des dépenses artistiques élevées, et une très large participation bénévole. Plus fragiles que les autres, beaucoup d'entre eux ont fait les frais de la crise sanitaire en 2021.
  - Les « **Petits formats** » (144 festivals) : un festival sur cinq appartient à cette famille qui se distingue des Volontaires par un taux de subvention très élevé (63 %) pour un budget de fonctionnement deux fois moins importants (65 k€ contre 441 k€ en moyenne).
  - Les « **Hors-Saison** » (146 festivals) : un festival sur cinq est caractérisé par le fait qu'il n'est pas programmé pendant la saison estivale, alors qu'il dispose de budgets plus importants que les trois familles précédentes. Les festivals de cinéma y sont plus présents.